

Communiqué du Collectif "la Victoire pour tous"
14/9/15

Les conférences publiques

Nous avons pris note dans la presse et reçu de M. Bitz l'invitation de la Ville aux trois conférences publiques sur les Bains Municipaux le 16 septembre et les 16 et 30 octobre au Palais Universitaire. Tout en étant sceptiques sur la forme de ces réunions - une conférence n'est pas un débat, sauf peut-être dans sa dernière demi-heure -, nous y participerons tout de même dans l'espoir qu'elles fassent avancer le projet.

La première réunion du 16 septembre, intitulée conférence "Patrimoine", semble surtout informative et ne devrait pas susciter beaucoup de débat, conférenciers et public étant certainement convaincus que les Bains sont un joyau historique et architectural à préserver. Mais elle sera l'occasion pour certains de mieux découvrir les lieux et pour d'autres de réviser et d'approfondir leur connaissance du site. Peut-être aussi y rappellera-t-on qu'un "patrimoine", c'est aussi "ce qui appartient à quelqu'un", en l'occurrence les Strasbourgeois qui ne souhaitent pas se dessaisir des Bains.

Le 16 octobre, avec la conférence "Evolution du service public", on pourrait rentrer un peu plus dans le vif du projet. Cette "évolution" va-t-elle forcément vers un affaiblissement et une disparition du service public ou au contraire vers son renforcement, par exemple, avec le "sport-santé" annoncé par Roland Ries comme un nouveau service public municipal ? Pourquoi les Bains Romains et le sauna ne pourraient-ils pas rester un service public ? On remarque le choix surprenant de Jean Waline comme conférencier ! Mais peut-être qu'aucun expert de gauche n'a accepté de traiter le sujet ?

Quant à la troisième réunion en présence du Maire sur les "Enjeux de la rénovation", celle-là au moins devrait être entièrement consacrée à la discussion et au débat public. Nous demandons donc respectueusement à Roland Ries de nous épargner les longs exposés des techniciens et les discours déjà délivrés aux conseils municipal et de l'Eurométropole afin de réserver la soirée au "*dialogue public (qui) va s'engager afin de recueillir les avis et les souhaits des habitants quant au devenir de ce lieu à la fois prestigieux et si populaire*", selon les termes de l'invitation.

Nous appelons donc tous les citoyens et notamment les 6000 signataires de notre pétition à participer à ces réunions publiques et particulièrement la troisième pour donner leur avis et faire entendre leur voix.

Du nouveau sur les études

Cet été, la Ville nous a enfin envoyé un certain nombre de documents que nous demandions depuis des mois, à savoir les diverses études réalisées ces dernières années sur les Bains. Cet envoi est plein d'enseignement, tout d'abord par ce qui manque et ce qui est occulté.

Ce qui manque : la grosse et coûteuse étude de 2010 (coût 348.000 € HT) intitulée "*Assistance juridique, financière et fiscale dans le choix du mode de gestion*". La raison de ce refus de communication nous est donnée : "*préserver la sérénité de l'action de l'administration...*". On pourrait presque en tirer un nouveau proverbe : "*à citoyen informé, fonctionnaire inquiet* " ! Qu'y-a-t-il de si dangereux dans ce document ? Si M. Waline en a eu connaissance pour préparer son exposé, il pourra peut-être répondre à cette question...

Ce qui est occulté : dans une étude de treize pages intitulée "*Mission exploratoire sur les potentialités / restructuration et gestion*" qui apparaît plutôt "légère" rapportée à son prix,

toutes les lignes intéressantes sont barrées en noir ! Il ne manque que le tampon "Confidentiel défense" ! (Ce document est à découvrir sur le site lavictoirepourtous.org).

Pour le reste, en première analyse, les travaux commandés par la Ville apparaissent très fournis et complets et on ne comprend pas pourquoi ils sont restés si longtemps cachés, notamment aux élus et aux participants de l'atelier de projet de 2010.

Une étude technique de 1999, très détaillée, établit une liste exhaustive des travaux à entreprendre pour sauvegarder le bâtiment et RIEN de ce qui était préconisé n'a été entrepris, ce qu'on peut qualifier de non-assistance à patrimoine municipal en danger.

L'*"Etude de définition"* de 2008-2009, un important travail comportant état des lieux et diagnostics, propose deux scénarii d'intervention et montre qu'une opération de rénovation et d'extension des Bains est financièrement très raisonnable : avec un investissement de moins de 20 millions d'euros, on peut ramener le "déficit" d'exploitation à moins de 500.000 euros, pour un coût final à la charge de la collectivité (investissement compris) très inférieur à ce que la Ville accepterait aujourd'hui de payer à un partenaire privé pour ne conserver que l'usage public d'une seule piscine (voir la Charte votée en juin).

Après lecture de ces documents, on se demande aussi quel est l'intérêt pour la Ville de lancer de nouvelles études. Souhaitons qu'Antoine Oziol, architecte chargé de l'une d'entre elles, nous l'explique lors de la première conférence.

Plus généralement, nous souhaitons que la Ville s'engage enfin dans une concertation sincère, qu'elle dévoile ses intentions fondées ou non sur les études déjà réalisées, qu'elle réponde sérieusement et précisément à tous les questionnements et les remarques des nombreux Strasbourgeois concernés : c'est la condition nécessaire à la poursuite et à la réussite du projet de rénovation des Bains Municipaux.